



Numéro de l'acte	2024-73-RPEA
Nature de l'acte	Accusé de réception en préfecture 062-216200402-20240415-2024-73-RPEA-DE Date de télétransmission : 17/04/2024 Date de réception en préfecture : 17/04/2024
Matière de l'acte	9.1

## CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

### QUESTION N°2024-73

**VIE ASSOCIATIVE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « SOLIDARITE UKRAINE – SAINT OMER »**

**RAPPORTEUR :**

Monsieur Thierry MERCIER

Adjoint au Maire, Affaires générales – Personnel Communal – Elections – Vie associative

Voilà plus de 2 ans que la Russie a envahi une grande partie de l'Ukraine. Ce conflit a provoqué des centaines de morts dans la population Ukrainienne mais aussi une catastrophe humanitaire au sein de la population.

Les conditions de survie de la population ont poussé de très nombreuses familles à quitter leur pays natal pour émigrer vers l'Europe.

Dans un élan de solidarité, de très nombreuses associations sont venues soutenir les familles accueillies en France mais aussi celles restées en Ukraine.

La ville d'Arques a été sollicitée par l'association audomaroise « Solidarité Ukraine Saint Omer » pour l'octroi d'une aide financière pour ses diverses actions de soutien à la population Ukrainienne.

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : ACCORDE** une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € en faveur de l'association « Solidarité Ukraine Saint Omer » représentée par sa présidente Dr Mary MEANY HAYNES et dont le siège social est situé 84 rue du Château 62500 TILQUES.

**ARTICLE 2 : IMPUTE** cette dépense exceptionnelle au budget 2024.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES  
Le 15 avril 2024

Le secrétaire de séance,  
Francis PRED'HOMME

Le Maire,  
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire  
après réception en Sous-Préfecture  
le 17<sup>ème</sup> AVR 2024 et publication ou  
notification le 17 AVR 2024  
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

**Affiché le 17 avril 2024**

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

**Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.**

**Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.**